

# PV DE COMMISSION

COMMISSION NATIONALE SPORTIVE ET  
D'ORGANISATION  
PV DE LA RÉUNION N° 5/2017  
16 MAI 2017 au siège de la FFA

<b>Présidence</b>	Jean-Yves LE PRIELLEC
<b>Présents</b>	Eric ALBERT, Daniel AUBRY, Christophe CAMUS, Didier FEUILLOLEY, Frantz FRANCILLONNE, Robert GIRAUD, Eric JAFFRELOT, Michel MAHE, Jean-Claude REGNAULD, Alain TALARMIN
<b>Assistent</b>	Pierre FRITEYRE, Philippe LEYNIER

## 1. Homologation des records

- Records de France Indoor, améliorés, égalés ou établis en 2017

### Espoirs Femmes

400m – Salle 52"83 [SANANES Deborah](#) 95 Eab - s/l Ambérieu AC 05/02/17 Lyon

Ancien record :

400m - Salle 52"85 [BEVIS Marie-louise](#) 72 Us Créteil 28/02/93 Liévin

### Juniors Hommes

Triple saut -Salle 17m20 [RAFFIN Melvin](#) 98 Savigny SA 03/03/17 Belgrade

Ancien record :

Triple saut - Salle 17m04 [RAFFIN Melvin](#) 98 Savigny SA 07/01/17 Aubière

### Seniors Hommes

Heptathlon SH-Salle 6 479 pts [MAYER Kevin](#) 92 Earv - s/l EA Tain 05/03/17 Belgrade  
6"95 - 7m54 - 15m66 - 2m10 - 7"88 - 5m40 - 2'41"08

Ancien record :

Heptathlon SH-Salle 6418 pts [PLAZIAT Christian](#) 63 Lyon OU 28/02/92 Gênes  
6"83-7,58m-14,53m-2,13m/7"97-5,20m-2'40"17

- Records de France, améliorés, égalés ou établis en 2017

### Minimes Femmes

100m 11"85 (+1.2) [ARNETON Heather](#) 02 Efcvo - s/l Franconville athle 25/03/17 El Paso (USA)

Record Egalé :

100m 11"85 (+1.0) [LEROY Muriel](#) 68 Stade Bordeaux UC 25/08/83 Schwechat (Autriche)

Triple saut 12m89 (+2.0) puis 13m12 (+1.9) puis 13m13 (+1.2) [ARNETON Heather](#) 02 Efcvo - s/l Franconville athle 25/03/17 El Paso

Ancien Record :

Triple saut 12m86 (+0.0) [DAVID Yanis Esmeralda](#) 97 Asc Siroco 05/02/12 Sainte Rose

Triple saut 13m31 (+1.2) [ARNETON Heather](#) 02 Efcvo - s/l Franconville athle 22/04/17 El Paso (USA)

Ancien Record :

Triple saut 13m13 (+1.2) [ARNETON Heather](#) 02 Efcvo - s/l Franconville athle 25/03/17 El Paso (USA)

### Minimes Hommes

Javelot (600 g) 65m84 [BRISSEAU Lenny](#) 02 Nice CAA 22/04/17 Cannes la Bocca

Ancien Record :

Javelot (600 g) 65m13 [MOUTARDE Lukas](#) 98 CMA athle 06/07/13 La Roche s/Yon

### Juniors Hommes

Triple saut 17m20 I. RAFFIN Melvin 98 Savigny SA 03/03/17 Belgrade

Ancien Record :

Triple saut 17m19 (-0.4) TAMGHO Teddy 89 Ca Montreuil 93 29/07/08 Monaco

## **2. Classement des stades, sur proposition du CES**

La CSO adopte, sur proposition du CES, le classement des stades ci-dessous :

- Stade de Nasseau à Saint-Denis (974) en régional,
- Stade Jean BRUCK à Dreux (28) en national,
- Stade Municipal à Balma (31) en départemental incomplet,
- Stade Municipal à Pré-en-Pail (53) en départemental incomplet,
- Stade Jacques Forestier à Aix-les-Bains (73) en national incomplet,
- Stade Serzian à Belfort (90) en national incomplet (marteau sur terrain annexe),
- Stade des Forêts à Moutiers–les-Mauxfaits (85) en départemental incomplet (piste de 250m, sans javelot et marteau).

Alain TALARMIN signale qu'il a actuellement des soucis sur certaines appellations de stades, entre ce qui est notifié sur le référentiel SI FFA performance et le référentiel LOGICA/SI FFA stade.

Jean-Yves LE PRIELLEC mandate Alain TALARMIN pour étudier avec la DSI la mise en conformité des deux fichiers.

## **3. Informations du Président**

Jean-Yves LE PRIELLEC demande à tous les délégués de donner rapidement au département organisations sportives les besoins d'hébergement sur la compétition concernée dont ils ont la charge.

- a. Décision du Bureau fédéral nous concernant : un livret des règlements existera désormais pour la saison hivernale et un autre pour la saison estivale. Une seule édition regroupant toutes les disciplines. Accord pour la création d'un groupe expert informatique travaillant avec la DSI.
- b. Meeting handisport des 30/31 mai 2017 : Jean-Yves LE PRIELLEC nous informe de la tenue d'une réunion de travail entre la FFA et la FFH le mercredi 16 mai 2017 pour l'organisation du Meeting handisport 2017 qui aura lieu les 30 et 31 mai au stade Charléty.
- c. Achat de 4 caméras et trépieds : le département organisations sportives a fait l'acquisition pour compléter son parc de quatre caméscopes complémentaires pour le jugement des courses sur toutes les compétitions nationales qui sont organisées sur le territoire.
- d. Formules IAAF de cotation 2017 (table hongroise) : Jean-Yves LE PRIELLEC nous informe que le Bureau fédéral a pu bénéficier de la communication des coefficients de la table de cotation 2017 et la DSI se charge actuellement des modifications à apporter dans le LOGICA.
- e. Calendrier international : distribution de la liste des compétitions validées dernièrement lors des réunions de l'IAAF et de l'AEA.

- f. Implantation du Challenge Equip'Athlé Cadet à Blois : le Bureau fédéral a validé dernièrement la candidature du club de Blois pour l'organisation du Challenge Equip'Athlé Cadets 2017.
- g. Championnats de France Elite à Marseille 2017 : après plusieurs échanges et visites avec la ville de Marseille, les concours que l'on avait prévus au stade Luminy le vendredi 14 juillet se dérouleront ce même jour sur le stade Delort comme toutes les autres épreuves.
- h. Adresse mail [cso.nationale@athle.fr](mailto:cso.nationale@athle.fr) : Christophe CAMUS nous informe qu'il existe actuellement une adresse mail [cso.nationale@athle.fr](mailto:cso.nationale@athle.fr) . Décision commune a été prise de supprimer cette adresse mail car doublon avec l'adresse mail de la CSO permanente qui existe actuellement. Concernant l'adresse mail d'expédition des PV de CSO aux différents présidents de CSO régionales : proposition de nommer cette adresse [président.csoregionale@athle.fr](mailto:président.csoregionale@athle.fr) .
- i. Communication d'une information du Président de la CNJ nous informant de la création d'un groupe de travail sur le format des prochains Championnats de France minimes accolés à ceux des Championnats de France Espoirs. Éric JAFFRELOT lui communiquera un schéma d'horaire pour les Espoirs et s'assurera avec Alain TALARMIN de la bonne organisation des horaires du programme de ces deux Championnats de France. En fonction des propositions de la CNJ, il est envisagé d'étoffer les épreuves espoirs (concours de qualification) afin de donner du rythme et du poids à la compétition.
- j. Demande de Michel MOREL sur les championnats régionaux d'épreuves combinées des 13-14 mai à Aubière. Les conditions climatiques l'ont amené à prendre la décision de faire se disputer certaines épreuves de sauts verticaux dans la salle d'Aubière. Quatre athlètes ont réalisé une performance en deçà de celle du plancher pour les Championnats de France. Après étude, la CSO permanente décide de prendre en compte ces performances pour les championnats de France et demande de régulariser ces dites épreuves en épreuve Indoor.

#### **4. Compte rendu des Championnats de France du 10000m à Pacé**

Jean-Claude REGNAULD nous fait un retour sur l'organisation de cette compétition qui a été très bien préparée par l'organisateur local (il est candidat pour l'édition 2018). Il déplore comme les années précédentes une très faible participation d'athlètes féminines. Une des athlètes engagées a fait une demande pour bénéficier d'un lièvre. Demande refusée par le délégué technique.

Jean-Yves LE PRIELLEC nous informe qu'il a déjà échangé avec le DTN et deux CTS plus spécialisés en fond et demi-fond sur de futures actions pouvant aider au développement de ces disciplines, jeunes y compris.

#### **5. Compte rendu des poules du 1<sup>er</sup> tour des Championnats de France des Clubs**

Didier FEUILLOLEY fait le bilan des différents rapports des juges arbitres et délégués techniques concernant les lieux d'implantation du 1<sup>er</sup> tour.

Il constate le nombre très important de lieux d'implantation du 1<sup>er</sup> tour (4 poules d'une équipe de division 1, 5 de 3 Clubs et 3 de 3 clubs). Une réflexion sera menée pour l'année 2018. La CSO est unanime pour la diminution du nombre d'implantations pour les équipes de N1, quitte à matcher dans une Ligue voisine.

Rappel : la mission des délégués CSO est de vérifier l'application du règlement du championnat de France des Clubs à destination des clubs de N1 au 1<sup>er</sup> tour comme au second. Ce règlement ne s'applique aux Clubs de N2 que lors des finales du 2<sup>ème</sup> tour.

La CSO a été destinataire d'une réclamation du club EA Vercors sur le déroulement du 1<sup>er</sup> tour des interclubs N1B. Au regard de celle-ci et du déroulement de la compétition, il est décidé d'entériner les résultats validés sur le terrain du nombre d'implantations par le délégué technique. Le Président de la CSO permanente donnera réponse écrite au Club EA Vercors.

Le Club de Clermont AA, réitère sa demande concernant la qualification d'un athlète de nationalité étrangère ; le programme fédéral voté en Assemblée générale le 17 décembre interdit à la CSO de modifier les règlements 2017. Le Président de la CSO permanente donnera réponse écrite au club de Clermont AA.

## **6. Calendrier 2018 (projet) et état des candidatures à l'organisation des championnats hivernaux**

Jean-Yves LE PRIELLEC nous expose la proposition de réaménagement des dates des Championnats de France indoor qu'il a adressée au président du groupe calendrier ; proposition émanant des échanges lors de la CSO nationale du 11 mars et qu'il souhaite valider auprès des membres de la CSO permanente. La CSO, unanime, agréé cette proposition et charge son président de l'argumenter si besoin au prochain Bureau fédéral.

Par ailleurs, renseigné par le directeur des organisations sportives, le tableau récapitulatif des candidatures aux divers championnats de France, ne permet pas, à l'heure actuelle, à la CSO de se positionner pour avis.

## **7. Compte rendu des réunions de préparation**

### Championnats de France épreuves combinées à Saint-Renan

Alain TALARMIN assure que toutes les demandes pour l'organisation sont assurées.

L'un des cadres techniques de la DTN souhaite inverser le sens des courses lors de ces championnats. Outre le fait que cette éventuelle action est du domaine de compétence des officiels de direction, Jean-Yves LE PRIELLEC demande à Alain TALARMIN de contacter les Comités départementaux voisins pour le prêt de matériel, afin de parer à toute éventualité.

### Championnats de France cadets-juniors à Dreux

Daniel AUBRY souligne l'implication de Coralie LETURGEZ.

Il va refaire le point avec l'organisateur au sujet de l'achat par la ville de Dreux d'un nouveau sautoir de perche (l'ancien sautoir ayant brûlé).

Il déplore la non prise en compte du manque de tribunes assises pour accueillir le public, les entraîneurs et les athlètes autour du concours du marteau situé sur le terrain annexe. Jean-Yves LE PRIELLEC se propose d'appeler les organisateurs.

### Championnats de France Espoirs – Championnats Nationaux à Albi

Eric JAFFRELOT relève lui aussi le sérieux et la connaissance du dossier de Coralie LETURGEZ ; très bon accueil des responsables locaux et présence de Monsieur le directeur des sports de la ville.

La ville d'Albi a été sollicitée pour fournir le rapport du géomètre pour la planimétrie de l'aire de lancer de disque du terrain annexe. Il est nécessaire de suivre la réalisation des achats de matériel (barrières steeple) et les petits travaux demandés.

### Championnats de France des Clubs (finale Elite) à Aix les Bains

Jean-Yves LE PRIELLEC dit avoir apprécié l'accueil des responsables du Club et la présence de la municipalité. Désagréable surprise de voir, comme à Albi, la non mise à jour du cahier des charges. Non évoqué lors de la réunion de préparation, le traçage de la piste étant en cours, mais constaté dans le rapport du juge arbitre de la première compétition s'y déroulant, le sautoir de perche ne peut en aucun cas répondre aux critères réglementaires et de sécurité. La ville d'Aix-les-Bains s'est engagée à acheter un sautoir de perche pour la finale Elite des championnats de France des Clubs 2017.

### Championnats de France Elite à Marseille

Jean-Yves LE PRIELLEC relate ses déplacements sur les stades de LUMINY (travaux à prévoir, aménagement et animation conséquente) et DELORT. Il a constaté la très forte implication du Club SCO Ste Marguerite et la réactivité de certains aux demandes de la délégation fédérale.

Suite à une des dernières réunions avec la ville de Marseille ; il est désormais acquis que les concours de lancers prévus au stade de LUMINY se dérouleront également sur le stade Delort le vendredi.

## **8. Finalisation des équipes auprès de chaque délégué CSO**

Eric ALBERT ayant complété sa partie, le tableau complet par championnat est distribué aux délégués. Pour la saison automnale, la nomination des OTN sera validée lors de la CSO du 5 septembre.

## **9. Etude des propositions d'amendement des règlements des compétitions hivernales**

Chaque délégué technique expose ses propositions de modification à faire pour le championnat hivernal dont il a la charge. Par la suite, chacun réécrira les propositions et modifications retenues, puis les fera parvenir à tous les membres. Jean-Yves LE PRIELLEC se chargera de la compilation pour une relecture définitive à la prochaine CSO permanente de juin.

## **10. Préparation Thèmes CSO Nationale**

Elle aura lieu le samedi 3 juin 2017 à Angers. L'ordre du jour sera expédié en fin de semaine. La matinée débutera par une réunion d'information globale puis constitution de trois ateliers (Coupe de France / demi-fond et 10.000 m / période automnale). Après déjeuner, un rapporteur exposera les propositions et préconisations du groupe.

## Questions diverses

- a. Passons sur les nombreuses demandes de dérogation à l'article sur la qualification des étrangers au championnat de France des Clubs, la réponse est apportée plus haut.
- b. Alexandre SAYSSET en rapport avec circulaire N° 18 concernant les athlètes participant à la Coupe d'Europe de marche. La circulaire ne précisant pas qu'elle était adressée, comme chaque année, aux athlètes français, le président de la CSO ne pouvait que recevoir favorablement cette demande. Le président de la CNM a donc répondu en ce sens.
- c. Nicolas DE SAINT REMY, présence d'un athlète handisport amputé membre inférieur sur les Championnat de France des Clubs, poule Elite. Après de nombreuses interrogations auprès des instances IAAF et AEA, ainsi que FFH, il apparaît qu'aucune mention dans un texte français n'autorise ou n'interdit cette participation. La CSO ne peut donc elle-même l'autoriser.
- d. Litige compétition 202915, les temps de passage au 10000 m ont été régulièrement pris lors de l'organisation d'une course de durée (heure). La CSO demande à l'officiel Logica de créer une seconde compétition et d'y faire apparaître les temps de passage des seuls athlètes ayant terminé l'épreuve, comme le stipule le règlement.
- e. Appel Jean-Jacques SCHROETER (Entente de Haute Alsace) décision de retrait de points lors du 1<sup>er</sup> tour des Interclubs. La CSO ne peut rappeler (cf. ci-dessus) que le délégué qu'elle nomme n'a pas la compétence d'intervenir sur les Clubs de N2 au 1<sup>er</sup> tour. Courrier en ce sens sera adressé au Club avec copie à la Ligue.
- f. Appel de Jean-Christophe CODEVELLE (SO Calais Athlétisme), même demande.

Jean-Yves LE PRIELLEC  
Président CSO

**Fin de la réunion à 20h45.**